



COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°25-72

L'an deux mille vingt cinq à 10h30
Le 16 décembre, à Charleville Mézieres

Date de convocation	10 décembre 2025
Nombre de délégués :	
 Titulaires	53 Titulaires
 Suppléants	53 Suppléants
 Présents	29 Présents
 Votes par procuration	0 vote par procuration

Étaient présents :

M Farid BESSADI
M Jean Marie BARREDA
Mme Véronique CASTRONOVO
M Jean Pierre CHABOUSSON
M Jean Bernard CHOISIT
M. Philippe CLAUDE
M Dominique COLLIN
Mme Daniele COMBE
M Jean Pierre CORVISIER
M. Bernard DEKENS
Mme Ines DE MONTGON
Mme Marzia DE BONI
M Régis DEPAIX
Mme Dominique FLORES
M Jean François GOSSET

M Kévin GENGOUX
M Eric GILLARDIN
Mme Dominique HUMBERT
M Yvon HUMBLLOT
M Michel LALLEMAND
M Pascal LEPAGE
M Christian MAGISSON
M Guillaume MARECHAL
M Thierry MERCIER
M. Michel NORMAND
M Yannick ROSSATO
M Jean SIMONIN
M Claude VALDENAIRE
Mme Valérie WOITIER

Objet de la délibération :

DEMANDE DE SUBVENTION - ANIMATION PAPI 3

Résultat du vote
Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°25-72

Objet de la délibération :

DEMANDE DE SUBVENTION - ANIMATION PAPI 3

L'animation du PAPI 3 est assurée par l'EPAMA. Le Comité Syndical avait sollicité en 2025 un cofinancement des services de l'Etat pour la réalisation de cette mission.

DEPENSES		RECETTES	
Animation/chef de projet PAPI 3	56 000,00 €	Agence de l'eau (37%)	20 720,00 €
		Etat (FPRNM) (43%)	24 080,00 €
		EPAMA (20%)	11 200,00 €
TOTAL DEPENSES	56 000,00 €	TOTAL RECETTES	56 000,00 €

Il est proposé de renouveler notre demande de subvention pour l'année 2026.

Après avoir entendu l'exposé du Président,

Après avis du Bureau syndical,

Le Comité Syndical :

- **APPROUVE** le plan de financement présenté ci-dessus
- **SOLLICITE** les subventions auprès des services de l'Etat (FPRNM)
- **AUTORISE** le Président à engager les fonds nécessaires à la réalisation de cette opération



Le Président de l'EPAMA

Bernard DEKENS